

ALPES MARITIMES  
COMMUNE DE DRAP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 44/2022

**OBJET** : Travaux : Demande de subvention auprès du Département des Alpes-Maritimes pour l'aménagement du pourtour du plateau sportif

L'an deux mille vingt-deux, le 08 du mois d'avril à 10h00

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace Jean Ferrat, sous la présidence de Monsieur Robert NARDELLI, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 01 avril 2022

**PRESENTS** : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Sophie ESPOSITO / Philippe MINEUR / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI / Serge DIGANI / Christine DECORDER / Michaël TRUCCHI / Jean QUENCEZ / Sabrina DIVRY / Kathy NICOLAS / Françoise DAMILANO / Jean-Pierre MONTCOUQUIOL / Véronique MINISCLOUX /

**ABSENTS REPRESENTES** : Bouabdallah LAFTAS à Jean-Pierre MONTCOUQUIOL / / Xavier JARJANETTE à Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Martine DUNOYER DE SEGONZAC à Sabrina DIVRY / Thierry VISSIAN à Philippe MINEUR / Vanessa BEAUJAUD à Romain BIANCHI / Nathalie DIGANI à Serge DIGANI / Maëva THOMMERET à Véronique MINISCLOUX /

**ABSENTS** : Gracienne DODAIN // Sandrine GUGLIELMINO / Philippe JANIN / Stephen VIALE.

**Secrétaire de séance** : Romain BIANCHI

\*\*\*\*\*

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment l'article L.2334-42,

Vu l'article 157 de la loi de finances,

Vu le Budget Primitif 2022

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Considérant l'intérêt et la nécessité de réaliser les travaux de réalisation d'un bicouche

Le Conseil Municipal décide :

- D'autoriser la réalisation de l'opération
- De solliciter l'aide financière du Département
- D'arrêter le plan de financement de l'opération :  
MONTANT HT DES TRAVAUX : 14 925.00 €  
➤ Conseil Départemental : 4 477.50 €  
➤ Part Communale (20%) : 10 447.50 €

\*\*\*\*\*

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 16 Votants : 23 Absents : 4 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 23

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP  
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS

Robert NARDELLI  
Maire de DRAP

Compte-rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 12/04/2022

Affichage en mairie le : 13/04/2022